



FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT	SECURPAK V
CODE DU PRODUIT	2030
UTILISATION DU PRODUIT	Détergent pour le lavage de la vaisselle en machine
NOM DU FABRICANT	Vénus Multiligne Ltée
ADRESSE	12480 boul Industriel, P.A.T., Quebec, H1B 5P5
NO. DE TELEPHONE	(514) 645-2293 Urgence : (613) 996-6666
PREPARE PAR	Département Santé et Sécurité
DATE D'ÉDITION	7 novembre 2013

SECTION 2 - COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom	Numéro CAS	% en Poids
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	15 - 40
Carbonate de sodium	497-19-8	15 - 40
Tripolyphosphate de sodium	7758-29-4	15 - 40

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES RISQUES

VOIE DE PENETRATION

CONTACT AVEC LA PEAU	Corrosif pour la peau.
CONTACT AVEC LES YEUX	Corrosif pour les yeux.
INHALATION	Irritant pour les voies respiratoires.
INGESTION	Corrosif. Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

CONTACT AVEC LA PEAU	Rincer à grande eau au moins 15 minutes tout enlevant les vêtements contaminés. Consulter un médecin immédiatement.
CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante froide. Retirer les lentilles de contact et continuer de rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
INHALATION	Déplacer à l'air frais. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
INGESTION	Se rincer la bouche, puis boire 2 grand verres d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin.

SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR	> 100°C
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Non disponible
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ	
SEUIL MAXIMAL:	Non disponible
SEUIL MINIMAL:	Non disponible
AGENTS D'EXTINCTION	Utiliser le moyen d'extinction approprié pour les objets environnants.
TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Porter une tenue de protection complète, y compris un respirateur autonome. Retirer les contenants de stockage de la zone d'incendie si possible. Arroser avec un jet d'eau pour les refroidir afin d'éviter une augmentation de pression.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES	Ventiler les lieux du déversement ou de la fuite. Ne pas toucher aux contenants endommagés ni au produit déversé à moins de porter un équipement de protection adéquat. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau ou les zones confinées.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.
MÉTHODES DE NETTOYAGE	Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, aspirer ou ramasser soigneusement le produit, puis le placer dans un contenant approprié aux fins d'élimination. Éviter qu'il se forme un nuage de poussières et prévenir la dispersion par le vent.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION	Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Éviter de respirer les poussières.
ENTREPOSAGE	Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas verser d'eau dans le contenant. Conserver le récipient fermé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Entreposer à une température se situant entre -10 et 50°C.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

SYSTÈME DE CONTRÔLE TECHNIQUE	Utiliser des enceintes fermées, des systèmes de ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle techniques pour garder la quantité de particules aéroportées en-dessous du niveau recommandé. Si l'utilisation du produit génère des poussières, de la fumée ou du brouillard, utiliser une ventilation adéquate pour garder la quantité de contaminants aéroportés sous la limite d'exposition permise. En travaillant avec le concentré a lavez-vous les yeux.
PROTECTION DE LA PEAU	En raison de la forme et de l'emballage du produit, aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

PROTECTION DES YEUX

En raison de la forme et de l'emballage du produit, aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE (cont'd)

PROTECTION DES MAINS

En raison de la forme et de l'emballage du produit, aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

RESPIRATOIRE

Aucun équipement de protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	Solide
ASPECT ET ODEUR	Blanc, légère odeur
SOLUBILITÉ	Miscible en toutes proportions dans l'eau.
pH	12.5 (1%)
POINT D'ÉBULLITION (°C)	Non disponible
POINT DE FUSION/DE CONGÉLATION	Non disponible
TENSION DE VAPEUR	Non disponible
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE	Non disponible
DENSITÉ DE VAPEUR	Non disponible
TAUX D'ÉVAPORATION	Non disponible
VOLATILITÉ EN % PAR VOLUME	Non disponible
COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE	Non disponible

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	Le produit est stable.
CONDITIONS D'INSTABILITÉ	Non disponible
RÉACTIVITÉ	Extrêmement réactif ou incompatible avec les acides. Très réactif avec les métaux. Réactif avec les substances organiques.
INCOMPATIBILITÉ AVEC DIFFÉRENTES SUBSTANCES	Non disponible
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Non disponible

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

EFFETS EN CAS D'EXPOSITION

PEAU	Très irritant pour la peau. Contact non-traité peut provoquer une grave irritation et peut causer des brûlures.
YEUX	Gravement irritant pour les yeux. Contact non-traité peut causer des brûlures.
INGESTION	Nocif en cas d'ingestion. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

INHALATION

Aucun effet important ou danger critique connu.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE (cont'd)

EFFETS CHRONIQUES POTENTIELS SUR LA SANTÉ

EFFETS CANCÉROGÈNES Aucun effet important ou danger critique connu.

EFFETS SUR LA REPRODUCTION Aucun effet important ou danger critique connu.

EFFETS TÉRATOGENES Aucun effet important ou danger critique connu.

PRODUITS SYNERGIQUES Non disponible

DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<u>Nom des Ingrédients</u>	<u>Test</u>	<u>Résultat</u>	<u>Voie</u>	<u>Espèces</u>
Hydroxyde de sodium	DImin	500 mg/kg	Orale	Lapin
Carbonate de sodium	DL50	4090 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	6600 mg/kg	Orale	Souris
Triphosphosphate de sodium	DL50	3120 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	3100 mg/kg	Orale	Souris
	DL50	>4640 mg/kg	Cutané	Lapin

ORGANES CIBLES

Contient des produits causant des lésions aux organes suivants: poumons, les voies respiratoires supérieures, peau, oeil, lentille ou cornée.

SECTION 12 - INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

DONNÉES SUR L'ÉCOTOXICITÉ

<u>Nom des Ingrédients</u>	<u>Espèces</u>	<u>Période</u>	<u>Résultat</u>
Carbonate de sodium	Lepomis macrochirus (CL50)	96 heure (s)	300 mg/l
	Lepomis macrochirus (CL50)	96 heure (s)	320 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure (s)	<850 mg/l

PRODUITS DE DÉGRADATION

Ces produits peuvent être oxydes de carbone (CO, CO₂) et de l'eau, oxydes de sodium, oxydes de soufre (SO₂, SO₃...), phosphates. Quelques oxydes métalliques.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS LORS DE L'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter, la génération de déchets chaque fois que possible. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.

SECTION 14 - INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

NOM D'EXPÉDITION CORRECT	CLASSE	NUMÉRO UN	GROUPE D'EMBALLAGE	AUTRES INFORMATIONS
SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF BASIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium)	8	UN 3262	II	

SECTION 15 - INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

CLASSIFICATION SIMDUT

Classe E: Matières corrosives

CONFOREMENT DU RPC

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique refferme tous les renseignements exigés par le RPC.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

DATE D'ÉDITION

2013-11-07 08:51

NOM DU RESPONSABLE

Elysa Raminosa (Chimiste)

AVIS AU LECTEUR

Les informations ci-dessus sont considérées comme correctes pour ce qui touche de la formule utilisée pour la fabrication du produit dans le pays d'origine. Étant donné que certaines données, standards ou réglementations évoluent et que les conditions d'utilisation et de manipulation échappent à notre contrôle, aucune garantie, expresse ou implicite, ne peut être donnée quant à l'exhaustivité ou l'exactitude permanente de ces informations.